



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 31 mars 2026
Objet : Election des délégués au CCAS

L'an deux mille vingt-six et le 31 mars à 18 heures 45,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, DURAND Simone, BERTORELLO Sylvie, BERNARD Myriam, ROBERT-IMBERT Carole, MIOTTO Lucie, Messieurs GONCALVES Gilles, HOLIET Samuel, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DELAROUX Lionel, BONO Vicente, REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe, ABBES Loïc, VARCIN Alexandre, CHATARD Gilles.

Absents excusés : Mesdames AILLAUD Karine et BRY Claire

Procurations : Mme AILLAUD Karine donne procuration à Mme KERBOUA Yasmina.
Mme BRY Claire donne procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Mme KERBOUA Yasmina a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 31/03/2026

Délibération n° 2026/03/07

Objet : Election des délégués au CCAS

Madame le Maire expose que le conseil municipal ayant fixé à 8 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, il convient de procéder à l'élection des 4 membres du conseil municipal. Ces membres sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Madame le Maire propose la liste suivante :

- Mme Yasmina KERBOUA
- Mme Karine AILLAUD
- Mme Claire BRY
- M. Loïc ABBES

Il n'y a pas d'autre liste candidate. Il est procédé à l'élection.

Les membres suivants :

- Mme Yasmina KERBOUA
- Mme Karine AILLAUD
- Mme Claire BRY
- M. Loïc ABBES

sont élus par 19 voix pour.

Malijai,
Le 31/03/2026
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2026

Application agréée E-legalite.com